

## CONSEILS AUX TÉMOINS : COLLÉGIENS ET LYCÉENS

### HARCÈLEMENT : COMMENT PUIS-JE AIDER LES AUTRES ÉLÈVES ?

Si dans votre établissement ou dans votre classe, l'un de vos camarades est régulièrement victime de bousculades, brimades, moqueries, agressions et qu'il est mis à l'écart du groupe, il est harcelé. S'il est victime de faits similaires sur Internet, on parle alors de cyberharcèlement.

Il faut avoir conscience que le harcèlement, pour la victime, peut avoir des conséquences graves. Le harcèlement n'est pas un jeu : n'en soyez pas spectateur. En effet, les auteurs de ces faits ont souvent besoin d'un public pour se sentir valorisés. Ne vous laissez pas entraîner malgré vous à participer à ce type de violence, notamment sur Internet ! Il ne faut ni envoyer ni transmettre des messages, des e-mails, des SMS ou des photos qui peuvent blesser. Imaginez à quel point il est humiliant de voir des photos ou des messages dégradants partagés sur les médias sociaux, à la vue de tous.

#### Que pouvez-vous faire ?

#### Il faut en parler pour trouver des solutions !

- **Avec un adulte de confiance** (parents, membres de l'équipe éducative...). Parler ne veut pas dire « balancer », au contraire, il s'agit de prendre la défense d'une victime, d'assister un autre élève victime voire en danger pour éviter que la situation ne se poursuive et ne s'aggrave. Les adultes pourront vous aider et trouver des solutions.
- **Avec un de vos délégués de classe** pour qu'ils en parlent avec un adulte de l'établissement.
- **N'essayez pas de résoudre vous-même le problème par la violence.**

→ Soyez le plus précis possible en décrivant les faits que vous avez constatés.

Par exemple, si vous voyez des messages blessants dirigés contre une autre personne, ne les détruisez pas. Signalez-les. Montrez-les à un adulte.

« Chaque enfant doit être protégé contre toutes les formes de violences. »

Convention internationale des droits de l'enfant, article 9

SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS À L'AISE POUR EN PARLER À QUELQU'UN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT OU À VOTRE FAMILLE, VOUS POUVEZ TOUJOURS CONTACTER LE :

**N° VERT NATIONAL « STOP HARCÈLEMENT » :**

**0808 807 010**

Numéro gratuit depuis un téléphone fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



SI LE HARCÈLEMENT A LIEU SUR INTERNET, VOUS POUVEZ AUSSI APPELER LE :

**N° VERT NATIONAL « NET ÉCOUTE » :**

**0800 200 000**

Numéro vert national : gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h